

# COMMUNE DE LOUVIGNY

Département du Calvados

## PLAN LOCAL D'URBANISME



Révision allégée n°1

PLU approuvé le 16 décembre 2016  
Modification simplifiée n°1 approuvée le 28 mars 2019  
Modification de droit commun n°1 approuvée le 30 janvier 2020

Version approuvée - Vu pour être annexé à la délibération du Conseil Communautaire du 21 décembre 2023,  
Le Président

### Plan n°3 : Carte des risques et nuisances majeurs Pièce 5.3



Echelle :  
1 / 5000

#### 1. ZONAGE

Limites de zones

#### 2. RISQUE INONDATION

Débordement de cours d'eau

Zones inondables

Débordements littoraux dans le cadre du projet PPMR de la Basse Vallée de l'Orne

Aléa faible

Aléa moyen

Aléa fort

Aléa très fort

Remontée de nappes phréatiques

Débordement de nappes phréatiques

0 à 1 m : risque pour les réseaux et sous-sols

1 à 2.5 m : risques pour les sous-sols

2.5 à 5 m : risque pour les infrastructures profondes

#### 3. RISQUE LIE AU SOLS

Secteurs d'expositions au retrait-gonflement des argiles de type aléa moyen

Secteurs d'expositions au retrait-gonflement des argiles de type aléa fort

#### 4. RISQUE LIE AU TRANSPORT DE MATIERES DANGEREUSES

Limites de la SUP1 liée à la canalisation de gaz

#### 5. PERIMETRES AFFECTES PAR LE BRUIT

Périmètre de bruit affecté aux routes classées pour le bruit par arrêté préfectoral

Le Plan de Prévention Multi-risques de la Basse Vallée de l'Orne, approuvé par arrêté préfectoral du 10 août 2021, est annexé au dossier de PLU. Il est également consultable sur le site internet de la DDTM du Calvados : [calvados.gouv.fr](http://calvados.gouv.fr)

